



mairie de **Clamart**

Clamart, le 13 janvier 2011

LE MAIRE

Monsieur le Président de la République

Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Signali'

Monsieur le Président de la République,

Le 29 janvier 2001, la République Française, fidèle à ses valeurs humanistes, a officiellement reconnu l'existence du génocide des Arméniens.

Ce crime contre l'Humanité continue depuis de faire l'objet d'immondes campagnes négationnistes. L'Assemblée Nationale a donc voté, le 12 octobre 2006, en faveur d'une proposition de loi pénalisant la négation de ce génocide. Ce texte n'a, à ce jour, toujours pas été inscrit à l'ordre du jour du Sénat.

A la veille du premier tour de l'élection présidentielle, vous aviez pourtant adressé un message sans équivoque au Président du Conseil des Organisations Arméniennes de France, affirmant votre détermination à ce que « la France condamne le négationnisme par la loi ».

A un peu plus d'un an du terme de votre mandat, nous étions encore en droit d'espérer voir la proposition de loi sur la pénalisation du génocide arménien aller enfin à son terme. Cependant, le 28 décembre dernier, un câble diplomatique, mis en ligne par le site « WikiLeaks » et relayé par le journal « Le Monde », a révélé que votre Conseiller diplomatique, en visite à Ankara le 29 mai 2007, avait assuré aux autorités Turques que vous laisseriez « mourir cette proposition de loi au Sénat ».

Une telle duplicité n'est pas concevable. Alors que les témoins de cette folie meurtrière ont aujourd'hui presque tous disparu, nous devons préserver des assauts du négationnisme la mémoire des 1.5 millions de victimes du génocide.

Pouvez-vous me confirmer ce revirement, aussi rapide que regrettable, de votre part ?

En outre, si vous souhaitez toujours appuyer la ratification de ce texte par la Haute assemblée, pouvez-vous m'indiquer dans quel délai envisagez-vous l'examen de cette loi par les Sénateurs ?

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ma démarche et vous prie de recevoir, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

*Dans l'attente,
Cordialement*

Le Maire,
Vice-président du Conseil Régional

Philippe Kaltenbach

Philippe KALTENBACH

Toute correspondance
doit être adressée
à Monsieur le Maire

Hôtel de ville
Place Maurice Gunsbourg
92141 Clamart Cedex
Tél. : 01 46 62 35 35
e-mail : mairie@clamart.fr
www.clamart.fr